

Mme BOURSIN Elisabeth  
13 rue Chaussée  
80200 MONCHY LAGACHE.

Tél : 03 22 85 72 04

**M. Michel CAPON**

47 Grande Rue

**80200 MONCHY LAGACHE**

Le 09/12/2013.

Objet : Attestation de non affichage des comptes rendus de séance des conseils municipaux de la Commune de MONCHY LAGACHE sous huitaine.

Monsieur,

Suite à votre demande d'établissement de ma part d'un constat de non affichage sous huitaine des comptes rendus de séance des conseils municipaux de la commune de Monchy Lagache sur les tableaux d'affichage publics extérieurs et intérieurs de la Mairie.

Moi : Elisabeth BOURSIN en ma qualité de 1<sup>ère</sup> adjointe et officier de police judiciaire, Je confirme qu'au 09 décembre 2013 il n'est affiché en mairie que le compte rendu de séance de la réunion de conseil municipal du 09/10/2013.

Et qu'au 09 décembre 2013 celui de la séance du 25 octobre 2013 n'est pas affiché.

D'une manière générale, je confirme bien l'existence d'un délai de un à deux mois entre la date de la tenue d'un conseil municipal et celui de l'affichage du compte rendu de séance correspondant en mairie.

Fait pour valoir ce que de droit.

Veillez agréer Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Mme Elisabeth BOURSIN

